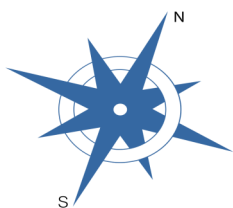


LE FIL CONTINU



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de l'ONU

Newsletter N°38

2 septembre 2014

- Politique régionale du Développement Durable2
- Actualités internationales4
 - Développement Durable.....4
 - Développement International...5
- Actualités de l'ADEC-NS.....5

"Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve"

Hubert Reeves

Edito

« L'entreprise doit faire des profits, sinon elle mourra. Mais si l'on tente de faire fonctionner une entreprise uniquement sur le profit, alors elle mourra aussi car elle n'aura plus de raison d'être. » Ces mots formulés par Henry Ford, puissant industriel américain, marquent la prise de conscience des chefs d'entreprises face à leurs responsabilités sociétales, sociales et environnementales.

Les entreprises ont compris que la menace du changement climatique pouvait nuire à leur productivité et à leurs modèles stratégiques, c'est pourquoi elles sont de plus en plus nombreuses à orienter leurs politiques d'innovation vers un avenir plus propre. Il s'agit de prévenir les risques en améliorant l'efficacité énergétique et la gestion des ressources afin de réduire les émissions et ainsi gagner en compétitivité.

C'est dans cette perspective de prise de conscience collective que s'inscrit le Pacte Mondial (Global Compact), il permet aux entreprises signataires de contribuer à la réalisation d'une économie plus viable et plus ouverte. Le pacte a été lancé en 1999 par l'Organisation des Nations Unies à l'attention des entreprises internationales. Celles-ci s'engagent, en partenariat avec les organisations syndicales et non gouvernementales, à aligner leurs objectifs et stratégies d'action sur dix principes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail, au respect de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Toutefois, l'impact du Pacte Mondial sur le comportement des entreprises doit être nuancé par sa faiblesse juridique. Le respect des dix principes reste à la discrétion des signataires car il n'existe encore aucun moyen de contrôle, de réglementation ou d'évaluation des résultats.

Pourtant, les entreprises accordent une importance de plus en plus forte à leur responsabilité sociétale et prennent le pas sur les réformes étatiques. Ainsi, un collectif 250 entreprises a signé, en partenariat avec la Banque mondiale, le Global Compact et l'European Corporate Leaders Group, une [déclaration](#) à destination des Etats pour des mesures de tarification du carbone.

Si elle était traditionnellement considérée comme un frein au développement économique des entreprises, l'engagement social et environnemental des entreprises est désormais perçu comme un levier de croissance tant au niveau international qu'au niveau étatique ou local. L'article qui suit dresse un tableau de la situation pour la région Midi-Pyrénées grâce à l'interview accordé à l'ADEC-NS par Françoise Dedieu-Casties, vice-présidente de la Région Midi-Pyrénées en charge du développement durable.

L'équipe de l'ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

Politique régionale du Développement Durable



INTERVIEW avec Françoise DEDIEU-CASTIES Vice-présidente de la Région Midi-Pyrénées chargée du Développement durable, de l'environnement, de l'économie sociale et solidaire, des énergies renouvelables, des actions climat et des éco-industries.

Les objectifs

Comment avez-vous déterminé les objectifs et les priorités du plan régional? Est-ce que les priorités viennent d'une feuille de route du gouvernement ? Ou au contraire chaque région énonce les leurs ?

La Région Midi-Pyrénées, au travers de son Agenda 21 et de son Plan Climat Régional, dispose de méthodes et de démarches transversales pour une réelle prise en compte du Développement Durable. Ces politiques s'exercent sur divers sujets: Energie, Eau, Aménagement du Territoire, Biodiversité, Education à l'Environnement et au Développement Durable, Economie Sociale et Solidaire... La nécessité de lutter contre le changement climatique nous a conduit, sur nos compétences, à mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

En matière de diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), le Plan régional Midi-Pyrénées Energies (2011/2020), volontairement engagé sur 10 ans, est un plan ambitieux, car doté d'un fort engagement financier. Il a été décliné sur quatre axes (économies d'énergie, développement des Energies Renouvelables, compensation Carbone, observation du changement climatique) dont les priorités retenues sont choisies par les Régions, et qui s'inscrivent dans des objectifs nationaux, voire internationaux.

L'Etat et les Régions, avec leurs partenaires, co-élaborent divers schémas (le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)...). Ces documents servent de cadres de référence à tous les échelons territoriaux: communes, communautés de communes, agglomérations, pôles d'équilibre territoriaux ruraux (PETR)... pour leurs propres documents de planification.

Quels sont les objectifs à court et à long-terme de la Région en ce qui concerne le développement durable?

Dans ses différents schémas, la Région se dote de plans d'actions qui déclinent les objectifs à atteindre, à court et moyen terme. Dans la plupart des cas, les objectifs sont partagés entre plusieurs acteurs. Si l'on prend l'exemple de la rénovation énergétique des logements, l'objectif national est de 500 000 logements rénovés par an. La déclinaison régionale est de 23 000 logements. Avec son Plan Midi Pyrénées Energie(s), le Conseil Régional se propose d'accompagner financièrement la rénovation énergétique de 7000 logements par an: logements sociaux par le biais des opérateurs du logement social, logements privés avec l'éco-chèque logement. Ces actions visent à réduire les situations de précarité énergétique que nombre de ménages midi-pyrénéens connaissent. Elles viennent en cohérence et en complémentarité des actions menées par d'autres acteurs: Etat, Collectivités locales, bailleurs sociaux...

Sur le développement des énergies renouvelables, la Région accompagne la promotion de toutes les énergies renouvelables mais elle adapte ses outils d'intervention en fonction des besoins de chaque filière. Ainsi, elle a mis en place des outils spécifiques et complets pour le développement des filières Bois et Biogaz, notamment. Elle développe des outils financiers adaptés: prêts bonifiés avec la BEI et des banques locales, opérateur de Tiers-Investissement (Midi-Pyrénées Energies Investissement).

Elle accompagne aussi le développement des compétences par la formation, initiale et continue. Dans ce cas aussi, le développement des partenariats et la mobilisation de tous les acteurs est essentiel. Dans leur rôle de chef de file en matière de transition énergétique et écologique, les conseils régionaux impulsent de nouvelles politiques d'aménagement durable des territoires.

Inspirations et comparaison

Y a-t-il des actions initiées par d'autres régions sur lesquelles vous vous êtes inspirée ? Et vice versa, étant la première région à avoir créée son propre Agenda 21 local, est-ce que d'autres régions ont suivi votre exemple ?

Les conseils régionaux disposent d'un lieu de travail en commun au travers de l'Association des Régions de France. Chaque conseiller a la possibilité de participer aux séances de travail des différentes commissions ou groupes de travail. C'est un lieu d'échanges, de mutualisation, de concertation et d'information: chacun peut ainsi partager les expériences, proposer des innovations, s'inspirer des actions proposées ou des démarches adoptées. Dans ce contexte, de nombreuses démarches parallèles sont conduites par les élus régionaux. C'est aussi un moyen de faire connaître au gouvernement les positions communes qui se dégagent de nos travaux et qui peuvent venir enrichir les propositions de loi, par exemple. En ce qui concerne les Agendas 21, plusieurs Régions se sont engagées dans cette démarche.

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecons.fr

Comment vous considérez-vous par rapport à d'autres régions au niveau des avancées touchant au développement durable?

Il est important de mesurer l'impact de nos politiques, mais il est toujours difficile de comparer nos actions avec celles d'autres régions, tant les modalités de mise en œuvre, les contextes locaux sont différents. Sur une même thématique, chacun va développer sa propre méthodologie, privilégier certains publics bénéficiaires au regard des objectifs poursuivis. Ainsi, Picardie mettra l'accent sur l'efficacité énergétique. Le Nord-Pas de Calais approfondira la procédure en matière d'audit pour les bâtiments à rénover. La région PACA a engagé une démarche intéressante en matière d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, dont MP s'est inspirée. En Ile de France, la région s'est investie dans la rénovation énergétique des copropriétés.

Midi-Pyrénées, nous l'avons vu, s'est engagée très volontairement sur ces sujets et y réussit honorablement. Cependant, notre Région ne communique pas suffisamment et ne valorise pas toujours les avancées enregistrées.

Étant donné les conditions propices aux énergies renouvelables soit au photovoltaïque ou à l'éolienne, pensez-vous que la transition énergétique puisse être totale, êtes vous confiante que nous puissions y arriver en Midi-Pyrénées?

La région a de nombreux atouts en matière d'Energies Renouvelables, que ce soit pour le photovoltaïque, l'éolien, l'hydroélectricité, la géothermie, le bois ou la méthanisation. Malgré les difficultés auxquelles se trouvent confrontées les énergies renouvelables en termes d'acceptabilité sociale, de financement des projets, de tarifs d'achat..., je reste confiante quant à notre capacité à participer à la transition énergétique qui devient indispensable et urgente!

Pour cela, il faut maintenir nos efforts pour générer de véritables économies d'énergie, pour réduire significativement nos consommations d'électricité nucléaire et d'énergies fossiles. Nos territoires ont vocation à devenir à terme des "territoires à énergie positive".

Le politique et le choix individuel

Pour vous, y a t-il quelque chose qui devrait être fait pour que le développement durable soit une priorité en politique ? Qu'est-ce qui freine les choix politiques : La difficulté de changer les mentalités, le manque de financement, le manque de volonté, la difficulté de voir à long-terme?

Le développement durable ne doit pas seulement être un slogan: il doit devenir une façon originale et innovante d'envisager le développement de tous nos territoires. Il doit accompagner, de manière transversale, les réflexions, les démarches et les actions de toutes nos politiques. Les outils existent aujourd'hui pour mesurer l'impact de nos choix politiques sur notre environnement et sur la qualité de vie des habitants. Ils doivent être mis en œuvre.

Des lobbies contraires interagissent sur les décisions des élus, les engagements pris ne sont pas respectés, le courage politique n'est pas toujours au rendez-vous, le contexte économique masque les véritables priorités... Cependant, nous devons continuer à agir pour que les 3 piliers du Développement Durable soient réellement pris en compte dans les choix politiques, à savoir l'économie, le social et l'environnement.

Les régions et les territoires vont susceptibles de porter ces changements. Ils auront besoin d'être accompagnés par la volonté citoyenne. Pour cela, la Région met en place des outils afin d'accompagner les bonnes pratiques et les bons comportements de nos concitoyens.

Est ce que vous trouvez que les comportements ont évolué?

Depuis plusieurs décennies, les comportements évoluent, mais le chemin à parcourir est encore important. L'implication de tous et de chacun doit perdurer et la diffusion de l'information ne doit pas se relâcher... Les bonnes pratiques doivent être valorisées, les mauvaises stigmatisées. Mais c'est en faisant appel à l'intelligence de nos concitoyens que l'on pourra créer un véritable cercle vertueux.



Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecons.fr

Actualités internationales



Développement Durable

Mauritanie: Les ressources naturelles du pays au bénéfice de la croissance économique et du développement durable

Le rapport se félicite du rééquilibrage des dépenses publiques en faveur de secteurs comme l'énergie et les investissements en infrastructures clés ainsi que la suppression progressive des subventions. Le rapport note que l'accent a été mis également sur des méthodes préventives plutôt que réactives face aux crises. (..)

«Pour un pays possédant de telles ressources naturelles, une bonne gestion est essentielle pour garantir que la croissance soit partagée», explique Gianluca Mele, économiste de la Banque mondiale pour la Mauritanie et auteur du rapport.

Banque Mondiale, [Lire la suite](#)

Une transition énergétique à l'échelle de l'UE pourrait renforcer les économies d'Europe méridionale

Grâce à une offensive ciblée de la nouvelle Commission européenne, la transition énergétique pourrait aboutir à l'échelle européenne, et en même temps contribuer à sortir le sud de l'Europe de la crise économique.

Bulletins électroniques, [Lire la suite](#)

La transition énergétique au service de la compétitivité des entreprises

Le 31 juillet dernier, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dévoilait la version finale de son projet de loi sur la transition énergétique qui devrait commencer à se mettre en place dans les prochains mois. Une lueur d'espoir pour les industriels français et leur compétitivité.

Boursorama, [Lire la suite](#)

Pour une économie à zéro déchet et des objectifs de recyclage plus ambitieux

L'UE a proposé des objectifs de recyclage plus ambitieux visant à supprimer tout gaspillage, au profit d'une croissance durable.

Commission Européenne, [Lire la suite](#)

« L'énergie va devenir gratuite, comme l'est déjà l'information »

Ce que décrit le prospectiviste américain repose sur une vraie dynamique économique, de la puissance de celles qui ont alimenté les deux précédentes révolutions, celle de la vapeur, puis du moteur à explosion. La sortie du système actuel est contrainte par la hausse inéluctable du prix des énergies fossiles. L'entrée dans le régime suivant s'appuie sur une énergie qui deviendrait presque gratuite, comme l'est devenue la communication, grâce à sa disponibilité sans limite et à l'intelligence Internet qui donne à chacun la possibilité d'en devenir un microproducteur. Derrière, c'est toute l'organisation économique et sociale qui est susceptible de changer

Le Nouvel Economiste, [Lire la suite](#)



Actualités internationales

Développement International

La France met le paquet pour décrocher les contrats d'armement polonais

Seul pays européen dont le budget militaire augmente tous les ans, la Pologne est un champ de bataille majeur pour l'industrie française. Airbus, Thales, DCNS sortent l'artillerie lourde face aux Américains.

Challenges, [Lire la suite](#)



Meknès-Tafilalet: 1.084 entreprises créées au 1er semestre 2014

Bonne dynamique d'investissement dans le Meknès-Tafilalet. Le Centre régional d'investissement a fait état d'un semestre positif pour la région.

Pour les six premiers mois de l'année le nombre des certificats négatifs délivrés par le Centre Régional d'investissement Meknès-Tafilalet s'est inscrit en nette progression atteignant ainsi 1.056 certificats à fin juillet.

Aujourd'hui.ma, [Lire la suite](#)



Actualités de l'ADEC-NS



DINER-DEBAT

Le 25 septembre 2014



Ouverture économique de la Malaisie: quelles opportunités de coopération?



Par SE Monsieur Tan Sri Ismail Bin Haji OMAR
Ambassadeur de Malaisie en France

19h00

[Plus d'informations ici](#)

INNOVATION CONNECTING SHOW (ICS) Le rendez-vous international de l'innovation 16, 17, 18 septembre 2014



Parc des Exposition de Toulouse
Pour de plus amples informations: ics-show.com
[Inscription ici](#)

la Foire Internationale Cotonnière et Textile Ouzbek 13-14 Octobre 2014 à Tachkent (Ouzbékistan)



Plus d'informations à <http://cotton.mfer.uz>

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecns.fr